

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 23 septembre 2011

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-9-2-5

Service consulté

25ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT SUPERIEUR DU TEXTILE D'ALSACE

Résumé : A l'occasion du 25ème anniversaire de l'Institut Supérieur du Textile d'Alsace, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 12 500 € pour l'organisation des manifestations.

L'Institut Supérieur du Textile d'Alsace (ISTA) est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 1986 par les professionnels du textile/habillement. L'ISTA accueille actuellement 72 étudiants de niveau Bac +2 pour une formation de « Chefs de Produits Textiles » de deux ans. Ce diplôme est homologué par l'Etat (Bac +4) depuis 1992.

Depuis sa création, l'institut a ainsi assuré la formation de 23 promotions représentant 550 élèves diplômés, 60 intervenants professionnels avec un budget annuel de 1 M€.

Le Département soutient l'ISTA depuis le début. Le montant de l'aide accordée s'est élevé annuellement à 55 000 € depuis 2006 et est passé à 30 000 € en 2010 et 2011.

A noter que l'école s'autofinance à 85 % grâce au produit de l'alternance, de la formation continue et de la collecte de la taxe d'apprentissage. Les 15 % restants proviennent des subventions publiques (Région Alsace, Conseil Général du Haut-Rhin, Mulhouse Alsace Agglomération et Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse Sud Alsace).

Dans le cadre du 25^{ème} anniversaire, un évènement sera organisé visant à montrer au public la richesse, la diversité des savoir-faire et la capacité d'innovation du textile en Alsace.

Ce projet, baptisé NéoVista, comprend les éléments suivants :

- exposition au Musée de l'Impression Sur Etoffes du samedi 15 au dimanche 23 octobre 2011 avec une vingtaine d'entreprises régionales ; l'inauguration aura lieu le vendredi 14 octobre en fin d'après-midi et sera suivie d'une conférence à la Société Industrielle de Mulhouse à destination des banquiers et de l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels,
- création et commercialisation d'une mini gamme de produits « made by ISTA et made in Alsace » créés par les étudiants de l'ISTA et réalisés entièrement au sein des entreprises textiles alsaciennes,

- réalisation d'un film documentaire de 20 à 30 minutes comprenant des reportages sur 17 entreprises de textile alsaciennes et couvrant des métiers et des domaines d'application différents,
- soirée de clôture le lundi 24 octobre 2011 au Théâtre de la Sinne avec projection du film documentaire, défilé de mode futuriste et conférence sur le thème « et dans 25 ans ? ».

Ce projet fait partie du plan d'actions du Pôle Textile Alsace pour sa labellisation grappe d'entreprises et s'inscrit dans l'un de ses trois axes stratégiques de développement, à savoir la valorisation et la promotion du textile alsacien.

Le budget prévisionnel, détaillé ci-après, s'élève à 56 000 € et le Conseil Général est sollicité à hauteur de 12 500 € :

Dépenses :

Réalisation du film documentaire	50 000 €
Location d'un totem tactile pour l'exposition MISE	3 000 €
Achat de matériel pour l'exposition MISE	1 000 €
Communication	<u>2 000 €</u>
Total	56 000 €

Recettes :

Conseil Régional d'Alsace	15 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	12 500 €
Union des Industries Textiles du Haut-Rhin	3 000 €
Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse Sud Alsace	2 000 €
Entreprises	8 500 €
Sponsors	<u>15 000 €</u>
Total	56 000 €

Compte tenu de la nature de ce projet qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie de soutien aux niches industrielles abordée par le Département lors des assises départementales de l'économie, il est proposé de réserver une suite favorable à la demande de l'ISTA.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer à l'ISTA une subvention de fonctionnement maximale de 12 500 € pour l'organisation des manifestations à l'occasion du 25^{ème} anniversaire,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

